



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IUT

Question au Gouvernement n° 340

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Olivier de Chazeaux.

M. Olivier de Chazeaux. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, ma question concerne aussi les IUT. Au reste, votre réponse à une question précédente portant sur le même sujet ne nous a pas éclairés. Elle semble même en contradiction avec vos actes à l'heure où une vingtaine d'IUT sont en grève.

Les étudiants sont très inquiets quant à l'avenir de leur formation et à la qualité de leur diplôme. D'ailleurs, vous n'êtes pas étranger à ce mécontentement, puisque les inquiétudes des étudiants doivent beaucoup aux propos que vous avez tenus dans la presse. En effet, tout en insistant sur la nécessité de réformer les IUT, vous les avez qualifiés, et je vous cite, de « bastions du conservatisme » et de « premiers cycles de luxe ». (« Scandaleux ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Vous avez même ajouté que leurs présidents appartiendraient à la technostructure du patronat français et que les IUT coûteraient quatre à cinq fois plus cher qu'un DEUG.

Telle est, monsieur le ministre, votre curieuse manière d'agir et de manifester votre confiance en cette filière. Confirmez-vous les propos que vous avez tenus dans la presse ?

M. Richard Cazenave. De toute façon, il dit n'importe quoi !

M. Olivier de Chazeaux. En quoi consiste votre réforme des IUT ? Contribuera-t-elle à apaiser le malaise que vous avez vous-même suscité ? (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, il est bon que les débats que nous pouvons avoir reposent sur des faits précis.

Premièrement, je n'ai fait aucune déclaration dans la presse. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Ce n'est pas parce qu'un fait est imprimé qu'il est exact. (Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste.)

M. Olivier de Chazeaux. C'est dans Le Figaro !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Ce n'est pas en brailant que vous établirez la vérité. (Protestations sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Deuxièmement, aucune réforme des IUT n'est à l'étude.

Ainsi, vos deux affirmations sont inexactes.

Je répète, au nom du Gouvernement, que nous attachons une grande importance aux IUT. Le Premier ministre et moi-même l'avons montré dans le passé en doublant le nombre des IUT et les moyens qui leur sont consacrés. Si la droite avait suivi une telle politique quand elle était au pouvoir, nous n'en serions pas là ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert. Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

## Données clés

**Auteur** : [M. Olivier de Chazeaux](#)

**Circonscription** : Hauts-de-Seine (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 340

**Rubrique** : Enseignement technique et professionnel

**Ministère interrogé** : éducation nationale, recherche et technologie

**Ministère attributaire** : éducation nationale, recherche et technologie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 janvier 1998, page 568

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 janvier 1998